

**LE PREMIER VOLUME
DES PLUS EXCELLENTS BÂTIMENTS DE FRANCE,**

**auquel sont dessinés les plans de quinze bâtiments et de leur contenu,
ensemble les élévations et singularités d'un chacun par
JACQUES ANDROUET DU CERCEAU, ARCHITECTE**

À PARIS,
Pour ledit Jacques Androuet du Cerceau,
1576.

[f. 1v^o]

TABLE DES BATIMENTS CONTENUS EN CE PREMIER VOLUME.

Maisons royales.

LE LOUVRE.
VINCENNES.
CHAMBORD.
BOULOGNE, DIT MADRID.
CREIL.
COUCY.
FOLEMBRAY, DIT LE PAVILLON.
MONTARGIS.
SAINT-GERMAIN.
LA MUETTE.

Maisons particulières.

VALLERY.
VERNEUIL.
ANCY-LE-FRANC.
GAILLON.
MANNES [MAULNES].

f. 2

À TRES ILLUSTRE ET TRES VERTUEUSE PRINCESSE CATHERINE DE MEDICIS, REINE, MERE DU
ROI.

Madame, après qu'il a plu à Dieu nous envoyer par votre moyen une paix tant nécessaire et désirée de tous, j'ai pensé ne pouvoir mieux à propos mettre en lumière ce premier livre des bâtiments exquis de ce royaume, espérant que nos pauvres Français (ès yeux et entendements desquels ne se présente maintenant autre chose que désolations, ruines et saccagements que nous ont apportés les guerres passées) prendront, peut-être, en respirant, quelque plaisir et contentement à contempler ici une partie des plus beaux et excellents édifices dont la France est encore pour le jourd'hui enrichie. Ce qu'ayant fait de quinze bâtiments, tant seulement pour m'avoir semblé juste la grosseur d'un premier volume, je l'envoie sous la faveur de votre nom avec promesse, si Dieu me prête vie et santé, de faire bientôt sortir le second, voire le tiers, si tant est que trouviez bon ce commencement et approuviez ces miens labours, comme avez daigné jusques ici. Protestant, Madame, si d'iceux il en peut venir à la France quelque honneur, contentement ou profit, qu'il vous doit tout être attribué, n'ayant entrepris ce long et pénible ouvrage que suivant votre commandement, et poursuivi que par votre libéralité. Cependant, Madame, je prie le Seigneur Dieu vous faire la grâce de pouvoir longuement, et en santé, jouir du fruit et contentement d'une bonne paix, ensemble de l'accomplissement de vos saints désirs.

De votre Majesté le très humble et très obéissant serviteur,
JACQUES ANDROUET DU CERCEAU

[f. 2v^o]

f. 3

Le château du Louvre.

Ces dessins figurent et représentent le château royal du Louvre, renommé par toute l'Europe, auquel les rois de France ont de tout temps fait leur principale demeure, étant en leur ville de Paris, capitale de ce royaume. Il est assis, joignant les murailles de la ville, du côté

d'occident, au long duquel passe la rivière de Seine et servait anciennement plutôt de forteresse que de logis royal. Au milieu de la cour, y avait autrefois une grosse tour ronde, pareille à celle qui est en la conciergerie du Palais de ladite ville, destinée entre autres choses, pour mettre et serrer les deniers et finances du roi. Mais d'autant qu'elle occupait partie d'icelle cour, et offusquait l'intérieur du logis, par le commandement du feu roi François premier, elle fut démolie et rasée, et peu après commencé le bâtiment de la face, où de présent sont les grandes salles du premier et deuxième étage, regardant la porte et entrée, au coin duquel est le grand escalier servant de passage pour aller aux offices de cuisine hors le château. Cette face de maçonnerie est tellement enrichie de colonnes, frises, architraves et toute sorte d'architecture, avec symétrie et beauté si excellente, qu'à peine en toute l'Europe ne se trouvera sa seconde. À l'autre bout, du côté de la rivière, y a un fort grand pavillon, merveilleusement beau et commode pour le logis de sa Majesté. Le tout commencé, ainsi que j'ai dit, du vivant du feu roi François et parachevé par le Roi Henri son fils, sous l'ordonnance et conduite du seigneur de Clagny. Ce que le roi Henri se trouvant grandement satisfait de la vue d'une œuvre si parfaite, délibéra la faire continuer ès trois autres côtés, pour rendre cette cour non pareille. Et ainsi par son commandement fut commencé l'autre corps de bâtiment depuis le susdit pavillon, tirant le long de la rivière, lequel a été poursuivi par les rois François second et Charles neuvième, dernier décédé, ses enfants, ou plutôt par la reine leur mère, jusques à l'endroit où sera assis un autre escalier pour servir audit corps de logis. Davantage ont été par ladite dame encommencés quelques accroissements de galeries et terrasses, du côté du pavillon, pour aller de là au palais qu'elle a fait construire et édifier au lieu appelé les Tuileries. Quant au vieil édifice, il est demeuré en ce qui reste, en son entier jusques à présent. Duquel toutefois je n'ai fait aucun plan ici, pour l'espérance que j'ai, qu'avec le temps l'œuvre nouveau se parachèvera. Me contentant d'avoir représenté celui des susdits premier et second étages neufs avec les dessins et élévations de ce qui est debout et de certaines pièces les plus remarquables, comme le tribunal et autres.

Le château de Vincennes.

C'est le plan et élévation de la maison royale du Bois de Vincennes, située à une lieue de Paris et à deux de S[aint-]Denis, lieu de la sépulture des rois, de sorte que la distance de leur assiette fait quasi une forme triangulaire, étant Paris du côté de l'occident, S[aint-]Denis au septentrion, et ce château à l'orient : œuvre autant somptueux, superbe et admirable qu'autre que l'on puisse voir. Il fut commencé par Charles, comte de Valois, frère de Philippe le Bel, roi de France, poursuivi par Philippe, fils dudit comte, qui parvint à la Couronne à cause que trois rois ses cousins, enfants du susdit Philippe le Bel, successivement rois, décédèrent sans hoirs mâles, et depuis continué par le roi Jean, fils de Philippe de Valois, et finalement parachevé par Charles, cinquième du nom, son fils. Ce bâtiment, outre la grosse tour du donjon, est construit de plusieurs pavillons carrés accompagné d'un parc très ample,
[f. 3v^o]

fermé de hautes murailles, contenant en son circuit de seize à dix-sept mille pas, qui font environ deux lieues et demie, avoisiné du côté de midi de la rivière de Seine, et du septentrion de celle de Marne. Lesquelles se joignant et assemblant au bourg et village de Conflans près Charenton (ainsi nommé, à cause de l'union d'icelles et où même celle de Marne perd son nom) descendent à Paris. Or était celle maison, jadis l'une des demeures fréquentées de nos rois, à l'occasion de la proximité de la ville, et plus ordinaire que de ceux de notre temps, attendu que depuis soixante ou quatre-vingts ans ont été bâtis plusieurs autres beaux et riches édifices où ils se sont mieux aimés, occasion que ce château peu hanté et quasi du tout délaissé, s'en va fort ruinant. Vrai est qu'outre les pavillons, on y a fait dresser certains bâtiments, même une chapelle à la semblance de celle qui est au Palais à Paris. Mais d'autant que ces modernes édifices faits dedans l'enclos et outre le iarbe et masse du château, ne

répondent en qualité d'étoffe et structure audit iarbe, ains sont de matière commune, sans ordre et seulement pour la commodité de logis et qu'il défigure beaucoup la beauté d'icelui, je ne les ai compris en ce dessin, m'étant contenté du plan et élévation simplement.

Le château d'Ancy-le-Franc.

Ce bâtiment est assis au pays de Bourgogne, en une plaine, côtoyé du côté de septentrion d'une montagne, de laquelle se peut voir entièrement tout le contenu, comme de haute vue et, dirait-on presque en considérant l'édifice, qu'il a été tout fait en un jour tant il rend de contentement à l'œil. En ce château, y a quatre corps de logis, autant bien symétrisés que l'architecture gardée. Aux quatre coins sont aussi quatre pavillons carrés et la cour au milieu, de quatorze toises en son carré. Chacun corps a deux étages, le galetas dessus, et chacun pavillon, trois, avec le galetas dessus et les offices au-dessous. Les murailles, tant des corps que pavillons, sont d'une toise d'épaisseur, qui fait que le bâtiment est aussi bien fondé que de lieu pareil que l'on saurait guère voir, de sorte que qui considèrera la susdite épaisseur jugera incontinent d'une obscurité rendue aux membres du dedans. Toutefois, l'on connaît tout le contraire et n'y a chose nécessaire pour servir à un bâtiment, soit d'élévation des étages et embrassements des fenêtres, soit en beauté et clarté, qui y défaille. Et de ma part, je trouve ce logis bien mignard et à mon gré, non seulement à cause de l'édifice, mais aussi pour certaines singularités qui y sont. Entre autres, y en ai remarqué une dont en tous les bâtiments que j'ai vus, n'ai point trouvé la pareille : à savoir que, outre le fossé qui joint le logis, y a une terrasse de trois toises de large élevée du fossé de deux toises, ou environ, icelle terrasse régnaute entour les fossés, devant les quatre faces du logis comme pouvez le connaître par le plan et élévation. Et d'autant que ce bâtiment est en une plaine, la terrasse a tout le plaisir que la vue peut souhaiter. Près le logis est le jardin et au bout d'icelui un petit fort de bois ainsi qu'il est figuré par ce dessin. Touchant la mesure du lieu, tant en général, que chacune pièce en particulier, elle se comprendra par la toise marquée audit plan.

Le château de Gaillon.

Ce bâtiment est au pays de Normandie, distant de la ville de Rouen, capitale du pays, dix lieues. Il est élevé sur un tertre, ayant le regard fort beau du côté de l'orient auquel côté passe encore la rivière de Seine, à un quart de lieue près. Ce lieu fut ainsi dressé par un cardinal d'Amboise, du vivant du roi Louis douzième, et est fort bien bâti, de bonne matière et d'un riche artifice, toutefois moderne, sans tenir de l'antique sinon en quelques particularités, qui depuis y

f. 4

ont été faites. En la cour, est une grande fontaine de marbre blanc, bien enrichie d'œuvre. Au pied du château est le bourg, la montée duquel est assez malaisée, encore qu'il y ait moyen d'y faire des escaliers qui se pourraient pratiquer avec certaines terrasses, qui se trouveraient en haut, au devant du bâtiment. Ce logis est accommodé de deux beaux jardins : l'un desquels est au niveau d'icelui et entredeux une place, en manière de terrasse, que monsieur le cardinal de Bourbon à présent fait approprier d'édifices, tant au niveau dudit logis que au pied de la terrasse, ajoutant à ce bas, une galerie d'assez bonne ordonnance selon l'antique qui regarde sur le val. Or est ce jardin accompli d'une autre belle galerie et plaisante, digne d'être ainsi appelée à cause de sa longueur et du moyen comme elle est dressée, ayant sa vue d'un côté sur le jardin et de l'autre sur ledit val, vers la rivière. Au milieu du jardin est un pavillon où se voit encore une fontaine de marbre blanc. Quant à l'autre jardin, il est compris en ce val sur lequel la galerie a son regard merveilleusement grand et où serait facile faire de grandes beautés, joignant lequel est un parc de vignes, dépendant de la maison, non fermé. Outre plus au même val, tirant vers la rivière, ledit sieur cardinal a fait ériger et bâtir un lieu de chartreux, abondant

en tout plaisir. Il y a davantage en ce lieu un parc auquel si voulez aller, soit du logis, ou bien du jardin d'en haut, il faut souvent monter, tant par allées couvertes d'arbres que terrasses qui toujours regardent sur le val, et continuant vous parvenez jusques à un endroit où est dressée une petite chapelle et un petit logis avec un rocher d'hermitage assis au milieu d'une eau ayant la cuve carrée, et entour icelle des petites allées à se promener pour auquel entrer il faut passer une petite bascule. Près de là, se voit un petit jardin et dans icelui, force piédestaux sur lesquels sont posées des figures entières de trois à quatre pieds de haut de toutes sortes de devises avec ce, quelques allées bercées, couvertes de couldres [coudriers], étant la place de cet hermitage fort mignarde et jolie et autant plaisante qu'autre qui se puisse trouver. Passant outre, vous venez à un autre lieu, bâti sur une eau, qu'on appelle la Maison blanche. Son premier étage est comme une salle, ouverte à arcs de trois côtés, ayant son regard dans l'eau. L'autre côté est une montée avec quelques petites garde-robes. De cette montée, l'on va en haut où sont pareilles commodités que dessous, excepté qu'au lieu d'arcs ce sont fenêtres carrées. En la salle basse, du côté du buffet, y a comme trois fontaines carrées de deux ou trois pieds dans lesquelles on descend pour avoir l'eau et tout se voit d'icelle salle avec quelques murailles garnies de niches. Somme, en ce parc, y a tant d'autres jolivetés et le lieu est si plaisant que merveilles, comme le pourrez comprendre par l'ordre que j'ai tenu en la continuation des dessins que je vous en ai figurés.

Le château de Creil.

Ce bâtiment est assis comme en une petite île dans la rivière d'Oise en Picardie, à deux lieues de Senlis et douze de Paris. Joignant icelui est la ville, fort petite, de même nom. Le lieu est très bien bâti, mais modernement. L'on tient que le roi Charles Quint le commença et qu'il fut parachevé par les prédécesseurs de la maison de Bourbon. Depuis feu Madame la Régente s'y tenait de fois à autre. Il y a aussi des jardinages, néanmoins de peu d'étendue. Quant audit bâtiment, il est d'assez grand monstre, mais un peu obscur par dedans, la cour d'icelui étant bien petite, comme vous voyez par le plan que je vous en ai ici dessiné. Dans cette cour, y a certaines figures, entre lesquelles est un cerf volant, ayant une ceinture en son col où est écrit ce mot : ESPERANCE. En la même cour, ès frises sont les armes de France et de Bourbon. Pour le regard du contenu de tout le lieu, vous en aurez la connaissance, tant par le plan que l'élévation.

[f. 4v^o]

Le château de Coucy.

Coucy est un château en Picardie, assis sur un lieu haut élevé. Joignant icelui est la ville. Ce lieu fut bâti par un seigneur du lieu, nommé Enguerrand de Coucy. Depuis, il est advenu aux rois de France qui le tiennent encore pour le jourd'hui. Il est tout de pierre de quartier, toutefois sauvagement dressé pour le regard de la cour, comme apparaît par le plan. Quant aux choses remarquables et dignes d'être vues, il y a premièrement la grand'salle, longue de trente toises et sept et demie de large, compris le tribunal auquel sont les figures des neuf Preux. Joignant icelle s'en trouve un autre de dix toises et demie sur cinq et demie de large à la cheminée de laquelle sont les neuf Preuses, et toutes les susdites figures, tant de l'une que l'autre salle, rondes, faites selon le temps modernement. En la grand'salle, l'on voit encore une chapelle d'assez belle ordonnance. Aux quatre coins du château, y a quatre tours, chacune desquelles a dix toises de diamètre, compris la muraille. Dans la cour se voit une autre tour, mais beaucoup plus grosse, ayant quinze toises de diamètre qui font quarante-cinq de circuit, sur la hauteur de vingt, sans l'exhaussement des arcs et est tellement admirable au regard des autres que combien qu'elles soient de bonne grosseur, si vous les contemplez contre celle-ci, elles ne semblent que fuseaux. La place de dedans icelle a huit toises de diamètre vide et les sept toises de reste sont les murailles qui ont trois toises et demie d'épaisseur. En cette tour, y

a trois étages voûtés et au-dessus est la terrasse couverte de plomb. Le premier est garni de puits, moulin, cheminée, four et de tout ce qui est nécessaire pour un fort. Les élévations desdits trois étages sont beaux, comme pouvez penser par la mesure. Près de l'entrée est une pierre soutenue de trois figures de lion et sur icelle une autre figure de lion. En la place, et devant ladite figure, se paye certain tribut par les voisins du lieu, savoir est qu'ils sont tenus envoyer tous les ans un rustique ayant en sa main un fouet pour sonner d'icelui trois coups, avec ce une hotte pleine de tartes et gâteaux qu'il faut qu'il distribue aux seigneurs de là. Touchant la raison de telles cérémonies, on ne la rend autre, à ce que j'en ai pu entendre, sinon que le dit seigneur Enguerrand, un jour averti d'aller voir un lion qui molestait quelques siens voisins pour y mettre ordre, il ne fut pas plutôt arrivé sur le lieu que les rustiques et villageois le lui montrèrent. Et ainsi le voyant de si près, vous me l'avez (dit-il) de près montré et le défait aussi tôt. À cette occasion, il ordonna une abbaye en ce lieu que pour le jourd'hui on appelle encore Prémontré. En témoignage de ce que dit est, à l'entrée de la susdite grosse tour au-dessus de l'huis, est une figure armée tenant l'épée avec le lion, comme même je le vous ai dépeint. Quant aux commodités du bâtiment, il n'y en a pas beaucoup, excepté un corps de logis près l'entrée que le roi François premier fit faire. Ce que tout se peut voir par le plan ici désigné. À l'entour de la montagne (sur laquelle le château est assis) sont plantées vignes, d'où procèdent les bons vins, qu'on appelle de Coucy. Le lieu, à cause de son élévation, a un beau regard. Devant qu'entrer au logis, il faut passer par la basse-cour, qui est fermée tant de murailles que de tours, à l'entrée de laquelle se voient aussi quelques ruines. La ville est petite, toutefois nette. Aux environs, en certains endroits, se trouvent des bois.

Folembay, dit le Pavillon.

Folembay, autrement dit le Pavillon, est assis à demi-lieu près de Coucy, devers septentrion. Ce lieu est comme en une plaine, édifié par le feu roi François premier du nom. Du depuis, il a été brûlé en partie par les Hannuyers, comme verrez par le dessin d'élévation que je vous en ai

f. 5

figuré. Quant est du logis, il n'est mal bâti, ains, qui plus est, garni de beaucoup de commodités. Il y a entre les autres un beau jardin avec le parc qui contient plus d'une grande lieue de tour et ce sont, à la vérité, les deux choses plus remarquables de cette maison. Touchant l'occasion de ce bâtiment, je crois qu'elle n'a été autre que le roi François, se trouvant quelquefois à Coucy, commanda de le faire, comme pour lui servir de retraite et changement, joint que la situation en est fort belle. La cour se montre de belle grandeur, contenant quarante toises de long, en laquelle longueur y a plusieurs aisances. Outreplus, vous y avez une avant-cour fermée, d'où l'on va au parc, et une terrasse du côté du jardin, joignant le logis, qui est d'assez bonne grâce, d'autant que premier qu'entrer audit jardin, en sortant du château, l'on trouve la terrasse et d'icelle on descend au jardin. Il est bien vrai que le brûlement a grandement causé le dégât de ce lieu auquel même on n'a point depuis touché, comme ainsi soit que la terrasse semble aujourd'hui plutôt une allée de pré qu'autrement, par faute d'entretien, encore que l'ordre et façon d'icelle ne laisse de décorer le logis. À l'entrée du château, est un jeu de paume de bonne grandeur. De toutes lesquelles particularités, pourrez être satisfait par le plan ici représenté.

Le château de Montargis.

Montargis est situé au pays de Gâtinais, en lieu moyennement élevé et autant bien assis qu'autre que l'on puisse voir. Quant à l'origine et dérivation de son nom, elle est incertaine : jaçoit que si l'on veut ajouter foi au commun bruit du pays, il est pris de ces deux mots latins, *Mons regis*, qui est à dire, Mont du roi, et par corruption de langage, Montargis. Autres disent

qu'il s'appelait anciennement *Montargus* par similitude et convenance au nom et fable d'Argus qui de toutes les parties de son corps était garni d'yeux. Et ne sont ces deux opinions beaucoup éloignées de raison et vérissimilitude, tant parce que cette place est une demeure vraiment royale que sa situation et construction est telle que d'icelle on peut voir tout autour de soi et est une des plus belles et riches vues que l'on saurait souhaiter ne trouver autre part. Ce château est d'assez grand circuit, composé de plusieurs bâtiments divers et (comme l'on peut voir à l'œil) faits en divers temps dont le plus antique en apparence est le donjon, de forme ronde, auquel depuis ont été adjoints autres corps de logis qui lui servent plus de commodité que de décoration. De ce donjon, on se va rendre par une longue galerie à un grand corps d'hôtel, contenant deux salles, l'une basse et l'autre haute, de XXVIII toises I pied de longueur et VIII toises quatre pieds de large. Joignant ces salles sont autres bâtiments plus modernes, propres pour loger, et plusieurs tours au circuit qui servent tant pour ornement que de commodité, ainsi que l'on peut connaître par le portrait et dessin que je vous en ai ici représenté. En ce lieu, les rois ont souventefois fait leur résidence et, néanmoins, n'est l'on certain qui ont été ceux qui ont fait bâtir ces édifices, sinon qu'il se trouve au bas de la couverture de l'escalier de la grand'salle où sont les armes de France, ces mots CHARLES HUITIEME. Combien que par là on ne puisse inférer que ce soit lui qui seul ait fait faire les autres bâtiments, comme étant beaucoup plus anciens et de divers temps que de son règne. Au pied du château est la ville, assez belle par dedans, autour de laquelle passe la rivière de Loing qui lui est de grande décoration, utilité et commodité. Et de fait, c'est comme un passage ordinaire et fréquenté de Lyon à Paris, en sorte que toutes les marchandises allant de l'un à l'autre, soit par chevaux et charroi ou sur la rivière de Loire, se viennent là rendre et sont transportées par bateaux de bonne charge sur ladite rivière de Loing jusques en Seine, ce qui la rend médiocrement bonne et marchande. À un quart de lieue, vous avez une belle forêt, contenant deux lieues

[f. 5v°]

de diamètre et six à sept lieues de tour, dont les arbres sont quasi tous chênes, fort beaux et propres à l'ouvrage de menuiserie, à cause de la jasprure [jaspure]. Touchant la fertilité du pays, il n'est pas seulement bon en abondance de grains de toutes sortes et fourni de terres labourables, mais aussi de grands vignobles et riches prairies. La ville de Nemours lui est au septentrion, proche de sept lieues, sur le chemin de Paris et Gien du côté de midi, à neuf lieues. Cette maison fut baillée à Madame Renée de France, fille du roi Louis douzième, mariée au duc Hercule de Ferrare, pour partie de son apanage. Laquelle étant veuve et retirée en France l'an 1560, trouvant ce lieu ainsi beau et tel que dessus, toutefois fort déchu et démoli, et par ce moyen rendu quasi inhabitable, l'a amplement réparé, embelli et enrichi d'aucuns nouveaux bâtiments, jardins et autres commodités, tel qu'on le voit à présent, et y a fait sa demeure ordinaire jusques à son trépas.

Le château de S[aint-]Germain-en-Laye.

Ce bâtiment est assis sur un lieu assez haut élevé, prochain de la rivière de Seine, à cinq lieues de Paris. Cette place a été tenue par les Anglais durant leur séjour en France. Depuis eux étant déchassés, elle demeura quelque temps sans entretien. Or est-il advenu que le roi François premier, trouvant ce lieu plaisant, fait abattre le vieil bâtiment, sans toucher néanmoins au fondement sur lequel il fait redresser le tout comme on le voit aujourd'hui et sans rien changer dudit fondement, ainsi que l'on peut connaître par la cour d'une assez sauvage quadrature. Les parements, tant dedans que dehors, et encoignures sont de brique assez bien accoutrée et y était ledit sieur roi en le bâtissant si ententif que l'on ne peut presque dire qu'autre que lui en fut l'architecte. En aucuns corps de ce logis, y a quatre étages. En celui de l'entrée, y en a deux dont le deuxième est une grande salle. Les derniers étages sont voûtés, chose grandement à considérer à cause de la largeur des membres. Vrai est qu'à chacun

montant, y a une grosse barre de fer traversant de l'un à l'autre avec gros crampons par dehors tenant lesdites voûtes et murailles liées ensemble et fermes. Sur ces voûtes, et par tout le dessus du circuit du bâtiment, est une terrasse de pierres de liais qui fait la couverture, lesquelles portant les unes sur les autres et descendant de degré en degré, commencent du milieu du haut de la voûte un peu en pente jusques à couvrir les murailles. Et est cette terrasse, à ce que je crois, la première de l'Europe, pour sa façon et chose digne d'être vue et considérée. Ce lieu est accompagné d'un bois qu'on appelle la forêt de Haye en laquelle le même roi François fait bâtir un logis, nommé la Muette, duquel nous parlerons en son endroit. Outre plus, il y a un jardin de bonne grandeur. Davantage, la vue d'icelui du côté du midi est autant belle que l'on saurait désirer, comme ainsi soit que de ce château on voit l'assiette de Paris, Montmartre, le Mont Talverien, S[aint-]Denis et plusieurs autres lieux assez lointains. Ledit bâtiment est accompli de ses fossés, régnant entour, de huit toises de large, dans lesquels est un jeu de paume. À l'entrée est la basse cour, fermée partie de clôtures et corps de logis bien simples et en icelle une fontaine. Après la mort dudit roi François, vint à régner Henri deuxième, son fils, lequel pareillement aima le lieu. Ainsi ce roi, pour l'amplifier de beauté et commodités, fait commencer un édifice joignant la rivière de Seine, avec une terrasse qui a son regard sur ladite rivière, ensemble les fondements d'un bâtiment en manière de théâtre, entre la rivière et le château, comme verrez par le plan que je vous en ai dessiné. En la route principale du bois, et assez prochain du lieu, est une chapelle neuve, couverte en dôme. Pour venir de Paris en cette maison royale, il faut passer trois ou quatre bacs, si ce n'est que sortant du droit chemin, vous évitiez la subjection de ces passages d'eau. Au reste, par les plans et élévations, vous verrez et entendrez le contenu du lieu.

f. 6

La Muette.

Ce bâtiment a été édifié par feu François de Valois, roi de France, premier de ce nom, lequel après avoir fait bâtir le château de S[aint-]Germain-en-Laye, voyant icelui lui être tant à gré, comme d'être accompagné d'un bois si prochain, il choisit un endroit en icelui, près d'un petit marécage, distant de deux lieues dudit château, où les bêtes rousses lassées du travail de la chasse se retiraient et y fait dresser cette maison pour avoir le plaisir de voir la fin d'icelles et la nomma la Muette, comme lieu secret et séparé et fermé de bois de tous côtés. Toutefois, étant bâtie royalement, elle ne se peut tenir si muette ni cachée qu'elle n'apparaisse outre le bois de sa grandeur. Touchant l'édifice, il est fait suivant et tout ainsi que celui de S[aint-]Germain : à savoir tous les ornements de brique par le dehors. Quant au plan et commodités du dedans, cela est d'autre ordonnance, n'étant qu'une masse accompagnée de quatre cadres, autrement pavillons, ès coins. Sur le devant, du côté de l'entrée, est un escalier de fort bonne ordonnance au milieu duquel, comme apparaît par ce plan, y a une allée qui le sépare en deux et dont les montées sont pareilles de chaque côté, soient montants ou descendants, répondant icelles à chacun étage. Pour le regard des membres des commodités du dedans : en premier il y a le principal escalier avec quatre vis ou montées, prises entre le corps du milieu et les quatre cadres. Audit corps du milieu, à chacun étage est une salle et deux chambres, à chacun cadre une chambre, garde-robe et privé. Outre ce, y a une petite chapelle sur le derrière. Ce bâtiment en son dernier étage est voûté, ainsi que ledit château de S[aint-]Germain et la terrasse dessus. Mais depuis feu Philibert de l'Orme, architecte, voulant élever le lieu encore plus haut ou éminent, y fit faire un comble d'ais en une demi-circonférence et icelle couvrir d'ardoise. Là-dessus, à la cime, il pratiqua encore une petite allée qu'il fait couvrir de plomb, de laquelle on découvre de toutes parts à l'environ qui est une belle chose. Néanmoins, depuis est advenu que ladite couverture par le moyen de la terrasse s'est affoncée de sorte que, je crois que, qui n'y mettra ordre, le tout s'affoncera avec le temps, comme de vrai le reste s'en va de jour à autre en ruine totale, attendu qu'il n'est habitué n'y entretenu.

Le château de Vallery.

Ce lieu de Vallery, seigneurie ainsi nommée, était autrefois un vieil château que feu le seigneur maréchal de S[aint-]André a enrichi et augmenté de son temps, de tout ce qui y a été fait de neuf, comme de présent apparaît. Le logis est élevé sur un tertre, au-dessus du bourg. Or fait icelui seigneur abattre une partie dudit vieil bâtiment et en la place, lever deux corps d'hôtel avec un pavillon au coin de très belle ordonnance et suivant l'art antique, le parement desquels, tant dedans que dehors, sont de pierre et brique, à savoir les croisées, encoignures, moulures, portes, et enrichissements de pierre blanche et le reste brique, l'un et l'autre autant bien assis et paré qu'il est possible de faire. Ce pavillon a été suivi en partie sur celui du Louvre, non pas que ce soit la même ordonnance, ni aux enrichissements, ni aux commodités, mais pour ce que il n'y a rien que beau et bon. Pour le regard des aisances du dedans, vous les pouvez connaître par les plans, tant du premier que second étage, que je vous en ai dessiné. Et quant au reste du vieil château, avec partie du clos d'icelui, cela sert aujourd'hui de basse-cour. Le lieu est accompagné d'un parc, d'assez bonne grandeur, (ainsi qu'il se voit par le toisage des mesures du plan) clos et bien fermé. Joignant icelui est un autre clos, pareillement fermé, contenant dix-sept arpents, où sont de

[f. 6v°]

toutes sortes de plans de vignes, tant d'Orléans, Coucy, Beaune, Muscat, Anjou que tous autres des plus exquis. Outre ce, y a un grand jardin, distant quelque peu du logis, du côté de midi, fermé en parement par dedans d'arcs de brique, à l'occident duquel est une galerie qui contient vingt-neuf arceaux et au bout de chacun côté d'icelle, un pavillon d'assez belle monstre et suffisante commodité. À l'opposite de cette galerie, outre le jardin, est une chaussée faisant séparation d'icelui et d'un étang. Cette maison, depuis la mort dudit seigneur maréchal, advint à feu monsieur le prince de Condé et la tiennent pour le jourd'hui ses hoirs. Elle est distante de Fontainebleau de V lieues et de Sens, IIII lieues et demie, ayant Fontainebleau pour septentrion et Sens pour midi. Devers le septentrion, se voient plusieurs sortes d'arbres plantés à la ligne, ensemble un grand commencement de clôture fait du vivant dudit feu seigneur maréchal qui, par son décès, est demeuré imparfait. Au reste, ce lieu est accompli de plusieurs singularités, comme héronnerie, et telles autres choses qui pourraient y être requises.

Le château de Verneuil.

Verneuil est un lieu assis en Picardie, à un quart de lieu de la forêt de Halatte et autant de la rivière d'Oise, à deux lieues de Senlis et douze de la ville de Paris. Là est un vallon de grand plaisir, ayant des deux côtés comme deux montagnes. Dans ce vallon est le vieil château, fort commode et d'assez belle monstre, comme pouvez voir par le plan et élévation que je vous en ai dessinés. Ce lieu étant à monsieur Philippe de Boulainvilliers, homme fort amateur de l'architecture, il eut désir d'y faire quelque œuvre singulier, de sorte qu'il fait commencer un édifice sur l'une des susdites montagnes devers le parc qui est le côté même où est bâti l'ancien logis. Et ainsi dessinant premièrement la cour de dix-huit toises en carré, sa délibération fut de dresser quatre corps de logis entour icelle, suivant l'art d'architecture, comme apparaît par ce qui en est fait, si que je puis dire avec ceux qui se connaissent en telle besogne, qu'elle ne trouvera guère sa seconde. En outre, avait ordonné places esdits quatre corps du côté de la cour pour y établir par figures entières les quatre monarchies, ainsi que le commencement au côté de la galerie le démontre. Ce bâtiment a son regard, d'une part, sur le val et de l'autre, opposite sur le parc qui est une plaine. Or de dire l'occasion pourquoi le susdit seigneur commença un tel édifice, je ne pense point qu'elle fût autre sinon que faisant les fossés ou précipices, il prenait la pierre dedans qui ne lui coûtait qu'à tailler, joint que cette pierre est tendre et s'endurcit de nature avec le temps, mise en œuvre, étant de celle qu'on appelle

communément Trossy, ou S[aint-]Leu. Quant à connaître aussi de quelle ordonnance devait être conduit le bâtiment, non seulement pour le regard de la maçonnerie, mais pour les commodités et plaisirs qu'il avait accommodés au val, ensemble la richesse des faces et autres particularités du lieu suivant sa délibération, cela se pourra savoir par les plan et montées générales et dessins que vous ai figurés. Depuis, advenant cette maison à monseigneur de Nemours qui de longtemps désirait avoir quelque belle place en France et n'en trouvant de plus propre à son gré, l'ayant dis-je à soi, y a jà fait faire, au lieu de deux petits pavillons entamés à chacune encoignure du bâtiment par le dehors, un grand pavillon qui sont quatre pour tout l'édifice. Mais pour plus esclarter [éclairer] l'œuvre, son intention est de dresser sur le devant, vers le val, une salle de trente toises de long sur cinq de large et une chambre à chaque côté, revenantes à la largeur de la salle, le tout couvert en terrasse et ayant un même regard, de manière que sortant du logis neuf, on entrera en la terrasse regardant toujours vers ce val qui rendra une grande beauté, attendu que le vallon est accommodé de jardins, canaux, allées couvertes d'aulnes et toutes circuies d'iceux canaux, avec un étang

f. 7

entre lesdits jardins et le bourg. Quant est des allées, il y en a deux principales : l'une, de bonne longueur et l'autre, que ledit seigneur de Nemours a fait continuer jusques à un moulin, étant au bout de l'étang, en sorte qu'elle circuit du côté du val la montagne opposite à celle du bâtiment. Il y a davantage, à savoir, que cette montagne est la garenne et l'autre, où est assis le bâtiment, c'est le parc, (au milieu duquel est la venue au château par une route droite) accommodé d'allées fort plaisantes et diverses, d'autant que jaçoit qu'elles soient à niveau, elles ne laissent d'aller en montant et descendant, par le moyen qu'aux angles et au milieu d'aucunes d'icelles, se trouvent de petits escaliers et sont ces allées ainsi pratiquées pour monter du vieil château au neuf et du neuf descendre au vieil, et comprises dans le bois dudit parc, et fermées tant par-dessus que de côté et d'autre, tellement que considérant le tout, me revenaient en mémoire ces labyrinthes anciens. Le parc est de bonne grandeur, lequel n'est toutefois rempli de bois et dans icelui un vallon, enrichi de plusieurs autres belles allées couvertes d'arbres, avec un Dedalus.

Le château de Chambord.

Ce bâtiment est situé en une plaine, à quatre lieues de la ville de Blois du côté d'orient, prochain d'une lieue de la rivière de Loire. Le logis est accompagné d'un bois assez grand. Au pied d'icelui logis, du côté de la rivière, se présente un marais avec un canal par le moyen duquel l'on pourrait pratiquer de grandes beautés et qui donneraient beaucoup de contentement. La commodité du dedans a été ordonnée avec raison et savoir. Car au milieu et centre est un escalier à deux montées, percé à jour, et entour icelui quatre salles desquelles l'on va de l'une à l'autre en le circuissant. Aux quatre encoignures d'entre chaque salle, y a un pavillon, garni de chambre, garde-robe, cabinet et montée. Plus ès quatre coins de la masse de tout le bâtiment se voient quatre grosses tours, garnies à chaque étage de toutes commodités, comme chambre, garde-robe, privés, cabinets et montée. Cet édifice a trois étages, sans le galetas, étant aux quatre pavillons et ès quatre tours. Les quatre salles du troisième étage sont vouûtées, sur lesquelles y a quatre terrasses régnautes à l'entour l'escalier, ainsi que les salles. Quant à l'escalier, il règne en hauteur au-dessus d'icelles, selon l'ordonnance que je vous en ai figuré par les dessins des élévations. Outreplus, autour de ce corps de logis que j'appelle donjon, est la cour régnaute en trois côtés qui sont fermés de bâtiments dont les bas étages servent d'offices, et le dessus, ce sont terrasses qui ont été ainsi ordonnées pour garder les vues dudit donjon. Ès encoignures de ces derniers édifices, vous voyez par dehors quatre grosses tours, pareilles à celles du donjon, dont les deux les plus lointaines ne sont avancées que jusques au premier étage, encore qu'au dessin de l'élévation je les ai faites, et aux deux côtés plus prochains du même donjon, sont élevés les étages au-dessus des terrasses, d'une

certaine longueur. À l'une desquelles est comprise une salle, garde-robe et montée, et à l'autre, chambres et garde-robcs, et ce à chaque étage. Si que à chaque angle d'iceux par dedans, y a une montée en la cour, de fort bonne ordonnance, qui sert pour la commodité des membres prochains. Ce château fut édifié par le roi François premier, lequel faisait servir pour sa demeure l'un des deux bâtiments élevé sur la terrasse. Tout l'édifice est admirable, à cause de cette grosse masse et rend un regard merveilleusement superbe à l'occasion de la multitude de la besogne qui y est. Quant au jardin, ce n'est rien et ne répond en façon quelconque à la magnificence du bâtiment. Jaçoit que qui voudrait l'augmenter, il y a assez pour l'amplifier.
[f. 7v^o]

Le château de Boulogne, dit Madrid.

Ce bâtiment est assis en une plaine, à deux lieues de Paris, du côté de l'occident, prochain de la rivière de Seine. Tout l'édifice n'est qu'une masse et consiste en ce qui s'ensuit. Premièrement, à chaque étage est une salle, garnie d'une petite sallette, en laquelle est une cheminée royale. Derrière icelle cheminée, y a un petit escalier par où l'on monte d'étage à autre, sans être vu. Le plancher de la sallette est élevé seulement de la moitié de la hauteur de la grand'salle, y ayant au-dessus comme une chapelle. Cette sallette sert de retraite pour le prince et ont leur regard tant l'un que l'autre sur ladite grand'salle. Aux deux côtés, y a huit chambres et quatre garde-robcs, quatre avec deux garde-robcs de chaque part, servantes de commodité. Par le dehors règnent entour, tant au premier que second étage, allées en galeries ouvertes à arcs voutés à plat et au-dessus d'icelles, qui est le troisième étage, terrasses régnautes pareillement. Ès coins des susdites quatre chambres et garde-robcs qui sont de chacun son côté un corps de bâtiment, y a un petit pavillon carré en saillie, outre les galeries, dans chacun desquels, à savoir aux quatre prochains de la salle, est une montée et aux quatre autres, des garde-robcs. Entre les deux qui sont aux bouts, y a encore une tour de chaque côté, èsquelles est une vis fort bien et industrieusement faite, principalement l'une d'icelles qui doit être soigneusement remarquée entre artisans et mise en leurs tablettes. Au-dessus des terrasses, sont aussi deux étages avec les galetas. Et est ce bâtiment couvert de plusieurs pavillons entrelacés les uns aux autres et le tout si bien symmétrié, tant en son plan qu'enrichissements, que rien plus : fait au reste la plus grande partie des enrichissements du premier et deuxième étage, par le dehors, de terre émaillée. La masse est fort éclatante à la vue, comme vous pouvez voir par les dessins et élévations que je vous en ai dessinés, d'autant qu'il n'est pas jusques aux cheminées et lucarnes qui ne soient toutes remplies d'œuvre. Mais outre ce que dessus une chose me semble digne d'admiration : de voir les offices pratiquées dessous en même sorte et manière de commodités que le dessus et icelles toutes voutées, ayant leur jour descendant du haut par quelques cadres, aussi pratiqués au rez-de-terre, répondant iceux jours chacun en son endroit de l'office. M'étant avis qu'entre les singularités remarquables des bâtiments exquis de la France, les offices de ce lieu doivent être tenus comme pour les principales de toutes. Le roi François premier du nom, fit faire cette maison, laquelle est accompagnée d'un parc, contenant deux lieues de tour, ou environ. Et pour vous faire entendre que le lieu est digne d'être vu et considéré, je vous en ai dessiné particulièrement quelques enrichissements des choses plus singulières du dedans.

Le château de Mannes [Maulnes].

Ce bâtiment est assis en la forêt de Mannes [Maulnes], en Bourgogne, distant de deux lieues d'Ancy-le-Franc, bâti par feu le duc d'Uzès. Le plan de ce lieu est un pentagone, aux coins duquel par le dehors se voient comme cinq piédestaux montant du bas jusques au haut de l'entablement. Le tout n'est qu'une masse, ayant en son centre et milieu une fontaine par bas, en manière de puits, et entour icelle une montée, toute percée à jour, de laquelle on va aux membres, de sorte que montant et descendant l'on voit toujours au fond la fontaine. En ce

bâtiment, y a poêle, étuves, baignoires, fort bien pratiquées à cause de la fontaine, ensemble salle, chambres, garde-robes, et toutes commodités nécessaires à un logis, chacun étage accommodé de ce qui y est besoin. La couverture est comme une pointe et au-dessus,

f. 8

une lanterne à jour, couverte d'un dôme, autour de laquelle sont pyramides, servantes de conduits aux cheminées. Touchant la charpenterie des membres, elle est tout autrement assise que de coutume. Car au lieu qu'en une chambre on y met communément une poutre et deux travées, il y a en aucune d'icelles quatre poutres portant les coins au milieu des murailles de la chambre, tellement qu'au milieu du plancher est un carré angulaire avec quatre triangles ès quatre coins du dit plancher. Aux autres chambres, y a pareillement quatre poutres traversantes les unes dans les autres qui font plusieurs cadres, aucuns carrés, les autres parallélogrammes et tous lesdits carrés en plafonds. Quant à la salle, les poutres y sont posées comme l'on fait ès travées mais au lieu d'icelles, y a d'autres poutres traversantes et régnautes, entaillées les unes dans les autres, de la longueur de la salle, à trois ou quatre pieds près les murailles, de façon que cette manière d'assisement de poutres se trouvent plusieurs cadres et de diverses mesures, enrichis de moulures, en manière de parquets. En l'un des coins de ce bâtiment est le pont en bascule duquel on va à une galerie ouverte par bas à arcs, et en galetas par le haut, et d'icelle à une cour ronde en manière de théâtre où sont bâtis les offices. À l'opposite du pont, l'on sort du même logis en un jardin qui a en son entrée une fontaine où l'on descend quelques degrés, qui est la même source de celle du château. Entour ce lieu, vous avez encore les commencements des forts, dressés suivant le dessin du plan que je vous en ai figuré. Au surplus, tout ce qui est d'excellent et remarquable en l'édifice, se pourra facilement connaître, tant d'icelui plan que de l'élévation.

FIN.

AVERTISSEMENT.

Vous trouverez à chacun plan la toise marquée, avec laquelle et le compas, pourrez voir et connaître toutes les mesures d'un chacun lieu, tant en particulier que de tout le général.

**LE SECOND VOLUME
DES PLUS EXCELLENTS BÂTIMENTS DE FRANCE,**

auquel sont dessinés les plans de quinze bâtiments et de leur contenu,
ensemble les élévations et singularités d'un chacun par

JACQUES ANDROUET DU CERCEAU, ARCHITECTE

À PARIS,
Pour ledit Jacques Androuet du Cerceau,
1579.

[f. 2v^o]

TABLE DES BATIMENTS CONTENUS EN CE SECOND VOLUME.

Maisons royales.

BLOIS.
AMBOISE.
FONTAINEBLEAU.
VILLERS-COTTERETS.
CHARLEVAL.
LES TUILERIES.
SAINT-MAUR.
CHENONCEAU.

Maisons particulières.

CHANTILLY.
ANET.
ECOUEN.
DAMPIERRE.
CHALLUAU.
BEAUREGARD.
BURY.
f. <2>

A TRES ILLUSTRE ET TRES VERTUEUSE PRINCESSE CATHERINE DE MEDICIS,
REINE MERE DU ROI.

Madame, encore que j'ai été souvent importuné par plusieurs de continuer et d'achever le second volume des plus excellents bâtimens de France, toutefois rien ne m'a tant contraint d'y mettre la main que la promesse que je vous en avais faite. Il est vrai que je ne l'ai pas si tôt parachevé, comme j'eusse bien désiré, pour ce qu'il est besoin se transporter sur les lieux pour en prendre les plans et dessins avec leurs mesures, ce qui ne se peut faire qu'avec un long temps, même en mon endroit, d'autant que la vieillesse ne me permet faire telle diligence que j'eusse fait autrefois. Nonobstant, Madame, je me délibère, Dieu aidant, le reste de ma vie poursuivre et continuer mes labeurs à ce que je connaîtrai vous être agréable, pour les vous dédier, comme je fais ce présent volume auquel j'ai suivi le même ordre et manière que j'avais fait au précédent. Vous priant, Madame, le prendre et recevoir d'aussi bonne volonté qu'avez fait mes autres œuvres par ci-devant. Et en cette assurance.

Madame, je prie Dieu vous donner en parfaite santé, heureuse et longue vie, avec l'accomplissement de vos bons et saints desirs.

De Votre Majesté le très humble et très obéissant serviteur,
JACQUES ANDROUET DU CERCEAU

[f. 2v^o]

f. 3

Blois.

Ce château est assez renommé pour les fréquentes demeures qu'y faisaient anciennement les rois de France, principalement le roi Louis douzième que l'on nommait *Pater Patria*. Ce lieu est haut assis sur la rivière de Loire et au bas est la ville. Sur la rivière est un pont. Le château est bâti la plus grande partie de pierre et brique. La cour n'est pas carrée, comme vous est montré par le dessin du plan. Il y a pareillement de beaux et grands jardins,

différents les uns des autres, aucuns ayant larges allées à l'entour, aucunes couvertes de charpenterie, les autres de coudres [coudriers], autres appliqués à vignes. La ville n'est pas bien à niveau. Car par aucuns endroits des rues on y va montant et descendant, même à aucunes places par degrés faits de pavé. Dans icelle ville, y a de beaux bâtiments. La raison est qu'il y a plusieurs personnes qui, par ci-devant voyant la cour être quasi ordinairement à Blois, y ont voulu faire leur demeure, de sorte que maintenant ne se trouve guère de villes où il y ait tant d'officiers de la Cour qu'en icelle et même jusques aux plus grands. Ce lieu est accompagné de deux forêts, l'une du côté deçà la rivière, l'autre de l'autre part d'icelle. Sortant des jardins du lieu, l'on va à une allée couverte d'ormes à quatre rangs, jusques à la forêt prochaine, laquelle allée contient douze cents tant de toises, comme je l'ai toisée. On peut aller du château à l'ombre sous les arbres d'icelle jusques à ladite forêt. Entour icelle ville, à deux et à trois lieues à l'environ, sont de belles places renommées, comme Bury, Beauregard, Villesa[v]in, Chindony [Cheverny ?], et autres, dont deux d'iceux ai-je mis en ce second volume de bâtiments de France, comme verrez en leur lieu. Une grande partie de la terre d'environ sont vignobles et de trois sortes, dont les bons se nomment Auvernats, les plus petits lignages, les moyens vins de gros et en recueillent en abondance au long d'icelle rivière de Loire. Ils sont contraints en la plupart des endroits où passe ladite rivière faire des levées pour la tenir serrée de peur de ses débordements.

Amboise.

Ce château est d'ancienneté fort renommé, comme l'un des principaux bâtiments de France, à cause de la fréquente demeure que faisaient les rois en ce lieu. Il est assis sur la rivière de Loire, en un lieu haut. Au pied d'icelui, est la ville et près d'icelle, y a une forêt assez belle. La vue de ce château s'étend sur ladite rivière, tant d'amont que d'aval, mais celle d'aval, je n'ai mémoire en avoir vu une telle. Car des terrasses qui environnent ce château en d'aucuns endroits, se voient aisément la ville de Tours et l'abbaye de Marmonstier [Marmoutier], encore qu'il y ait sept lieues de distance et encore beaucoup plus loin à perte de vue. Ce bâtiment n'est seulement élevé du côté de la rivière, mais aussi du côté de la ville, laquelle il tient à son commandement. Tout le circuit du bâtiment est fièrement bâti, et sur roc, au pied duquel, joignant la clôture, sont deux grosses tours de dix à onze toises de diamètre en dedans, ou environ, èsquelles tours les chariots avec chevaux peuvent monter du bas en haut jusques à la cour du château. Il y a en ce lieu plusieurs corps de logis. Ceux qui sont assis sur les clôtures sont bien bâtis, comme le logis de Vertus et autres. Mais il y en a par dedans qui ne sont que de cloisonnages. Depuis quelque temps, a été fait quelques corps de bâtiments neufs répondant sur le jardin avec d'autres, répondant sur la cour du milieu. Le jardin est un peu étroit pour la grande longueur [f. 3v^o]

qu'il a, lequel est fermé dans la clôture du château. Au milieu du lieu, sur la première cour, est situé et bâti un temple d'ordre moderne, pareillement une petite chapelle élevée et assise en saillie outre les clôtures du lieu, du côté de la ville.

Il y a un jeu de paume en l'une des cours, pris dans terre comme en un fossé. Au pied du château et bout de la ville est un pont de pierre sur la rivière, sur lequel sont bâties quelques maisons particulières.

Fontainebleau.

Fontainebleau est un lieu assis dans la forêt de Bière, en une plaine, fermé de divers côtés, rochers et montagnes couvertes de bois de haute futaie. Anciennement, c'était un vieil bâtiment où les rois, par quelques fois, se retiraient pour être là comme en lieu solitaire. Le roi François premier qui aimait tant à bâtir, considérant ce lieu ainsi fermé de ses rustiques, y prit

fort grand plaisir et de fait, le fit bâtir comme il est de présent. Les anciens récitent qu'en ce lieu y avait une grosse tour où de présent, et sur les fondements d'icelle, est la chapelle, prochaine de la grande salle du bal et s'est-on servi d'aucuns vieux fondements. La plus grande partie du logis est bâtie de grès, comme même ils en ont les rochers sur le lieu, avec brique, principalement la basse cour, laquelle en grandeur excède toutes autres cours des bâtiments royaux. En la seconde cour, y a source de fontaine et se dit que c'est la plus belle eau de source qui se voit guère et que par ce, on l'appelait belle eau, maintenant Fontainebleau. Ce lieu est à demie lieue de la rivière de Seine. La terre n'est que sablonnage, tellement que les arbres de ladite forêt ne sont pas communément de belle grandeur et ne peuvent guère bien profiter. Le feu roi François, qui le fit bâtir, s'y aimait merveilleusement, de sorte que la plus grande partie du temps, il s'y tenait et là, enrichi de toutes sortes de commodités avec les galeries, salles, chambres, étuves et autres membres, le tout embelli de toutes sortes d'histoires, tant peintes que de relief, faites par les plus excellents maîtres que le roi pouvait recouvrer de France et d'Italie d'où il a fait venir aussi plusieurs belles pièces antiques. En somme, que tout ce que le roi pouvait recouvrer d'excellent, c'était pour son Fontainebleau où il se plaisait tant que, y voulant aller, il disait qu'il allait chez soi, qui fut cause que plusieurs grands seigneurs y firent bâtir chacun en son particulier, tant que pour le jourd'hui, y a beaucoup de beaux logis et dignes d'être remarqués. Mais depuis la mort du feu roi François, le lieu n'a pas été si habitué n[i] fréquenté qui sera cause qu'il ira avec le temps en ruine, comme font beaucoup d'autres places que j'ai vues, à cause de n'y habiter. Tout joignant la basse-cour, est un couvent de mathurins que le feu roi Louis y fonda. Depuis quelque temps, le principal du bâtiment a été, par le roi Charles neuvième, clos et fermé d'un fossé, excepté la basse-cour à raison des guerres civiles. Ce lieu est prochain de quatorze lieues de Paris, de quatre lieues de Nemours, de deux lieues de Moret [Moret-sur-Loing], à quatre lieues de Melun, à quatre lieues de Montereau [Montereau-Fault-Yonne] et de Milly [Milly-la-Forêt], les prochains lieux seigneuriaux sont Blandy [Blandy-les-Tours] à quatre lieues et Vallery à sept. Ce lieu est accompagné d'un fort bel étang, au long duquel est la chaussée revêtue de quatre rangs d'ormes faisant séparation de deux grands jardins, comme le tout voyez dessiné par le plan.

f. 4

Villers-Cotterêts.

Cette maison est située en Picardie, sur le chemin de Paris à Soissons, distante de dix-sept lieues de Paris et de cinq de Soissons, prochain et tout tenant de la forêt de Retz. Ce lieu était d'ancienneté un logis de marque, comme apparaît tant par le grand corps de logis que par la clôture du parc. Le roi François premier était merveilleusement adonné après les bâtiments, de sorte que c'était le plus grand de ses plaisirs, comme aussi il l'a bien montré au nombre des maisons qu'il a fait faire, et de celles qu'il a rétablies, mêmes de celle-ci dont nous traitons à présent. Car, lui voyant ce lieu prochain d'une telle forêt, excédant en grandeur toutes celles de France, joint qu'il aimait la chasse, fait réparer ledit bâtiment et l'augmenter de plusieurs corps de logis et tel comme il apparaît de présent. En premier lieu, ce logis est en terre plaine, joignant le bourg, lequel n'est pas petit, et est ledit logis entre le bourg et la forêt, de sorte que le commencement du bâtiment commencé au bout du bourg et la fin du parc va faillir prochain de la forêt. Cette maison consiste en deux cours. Le vieil bâtiment fait la séparation d'icelles, la première cour, étant longue et étroite, est fermée de corps de logis, à savoir un sur le devant, deux aux deux côtés de la cour, un à dextre, l'autre à senestre. Iceux corps servent au premier étage pour les offices, le second pour les commodités, l'autre est le vieil qui fait la séparation des cours, comme dessus, servant de commodités. La seconde cour étant longue et étroite pareillement, et servant de jeu de paume, est fermée de quatre corps de logis. Le premier est celui de devant qui est le vieil corps dont ci-devant nous avons parlé. Es deux côtés, dextre et senestre, avec l'autre opposé du vieil corps, sont comprises les commodités des membres, comme salles, chambres et autres choses. Tous ces corps sont enrichis et

accommodés de tours et pavillons sur le derrière, vers les jardins, des deux côtés, hors le bâtiment à dextre et à senestre, sont compris jardins, parterres, et arbres à fruits, partie faite par parquet et près avec allées couvertes de coudriers qui donnent un grand enrichissement et beauté au lieu. Le derrière est le parc fermé de muraille de pierre, toute de quartier. Il y a une allée droite commençant des bâtiments jusques à la fin de la clôture. Joignant auprès la forêt, sur icelle allée et à main dextre, est une chapelle de bonne invention, au-devant de laquelle est un portique à colonnes avec plancher, lequel s'en va en ruine à faute d'y être pourvu. Et ce n'est pas seulement en cet endroit que la maçonnerie se ruine, mais en la première cour ès bâtiments des offices et me recorde d'un dire qui fut tenu lorsque j'y étais, que feu le roi François devisant quelque fois des bâtiments, quand on lui disait, Sire, tel bâtiment est bien entretenu s'il ne se démolit point, il répondait, ce n'est pas des miens. Au contraire, si on venait à lui dire un tel bâtiment est en une belle place, mais il s'en va ruinant il répliquait incontinent, ce sont des miens. Ce qu'il disait très bien car la plus grande partie des siens s'en vont ruinant à faute d'y pourvoir et y mettre ordre par un bon moyen, comme d'avoir un couvreur, lequel soit tenu d'entretenir toute la couverture, un maçon pareillement, pour entretenir les réparations, avec quelques gages, ce qui se ferait pour peu de chose, comme même au château de Montargis, lequel n'est pas de petite entretenue, toutefois pour bien peu de chose par an, avons regardé à le maintenir, ce qui se pourrait faire ès autres bâtiments par ce moyen et d'un bon regard. J'ai amené ce point à propos, afin que si les rois et princes s'en veulent aider, ils le pourront faire. Au demeurant, les dessins tant du contenu que des montées, vous montreront le contenu de ce lieu.

[f. 4v^o]

Charleval.

Cette place est assise et située en Normandie sur le chemin de Paris à Rouen, prochain le bourg de Fleury [Fleury-sur-Andelle]. Le roi Charles IX ayant désir faire bâtir quelque lieu, fut averti par le Sieur de Duresscu de cette place qui est en un vallon, enclos et circuit de montagnes au-dessus desquelles est la forêt de Lyons. Et entre lesdites montagnes, y a de belles vues : une entre autres, laquelle étend son regard par un vallon jusques à la rivière de Seine, distante de trois lieues du lieu. Le roi fait composer un plan digne d'un monarque, dont je vous en ai figuré le dessin et fait besogner après et commencer un corps à la basse-cour qui contenait, en longueur, neuf vingts tant de toises, et le fondement fait, élevèrent le premier étage, y établissant les offices. Là-dessus, le roi mourut qui fut cause que toute l'armée demeura. Ce nonobstant, durant son vivant, il fit dresser le jardin duquel je vous en ai figuré le plan. Il fut achevé d'accoutrer avant son décès. Si ce lieu eut été parfait, je crois que c'eut été le premier des bâtiments de France, pour la masse dont il eut été fourni. Il est vrai que le commencement de la maçonnerie était de pierre de quartier et brique. Or, quand il faut faire compte d'un œuvre, on estime toujours la maçonnerie entièrement faite de pierre de quartier, excéder tout autre, excepté si la maçonnerie n'était accompagnée de marbres. En ce lieu a été pratiqué certains canaux circuisant le contenu par le moyen d'un passage d'eau qui s'est pratiqué en cette plaine. Vous voyez sur la fin du jardin une grand'place ovale. Ledit roi Charles avait volonté qu'elle se trouvât au milieu de son jardin, en faisant outre icelle faire un tel et pareil jardin qu'était celui du côté du bâtiment, tellement que ledit jardin eut bien eu trois cents toises de long sur la largeur de neuf vingts tant de toises. Cependant qu'on travaillait à cet œuvre, fut fait un petit bâtiment pour y loger le roi qui y venait souvent, ayant pris l'affaire en affection.

Les Tuileries.

Ce lieu était, n'a pas longtemps, une place aux faubourgs de S[aint-]Honoré à Paris, du côté du Louvre et est côtoyé de la rivière de Seine où il y avait certaines maisons dédiées à

faire les tuiles et près d'icelui, y avait quelques beaux jardins. La reine mère du roi, ayant trouvé ce lieu bien commode pour faire quelque bâtiment plaisant, fit commencer à y bâtir et ordonna premièrement le dessin que vous en ai figuré, avec ce, fit dresser les jardins suivants et ainsi que les voyez par mes portraits. Icelle dame ayant bien considéré le premier dessin du plan, ne l'a de guère depuis changé, excepté quelques augmentations qu'elle a délibéré y faire. Ce bâtiment n'est de petite entreprise, ne de petite œuvre, et étant parachevé, ce sera maison vraiment royale. Une partie des fondements sont assis il y a jà assez longtemps, mais il n'y a encore qu'un corps double élevé, portant deux faces, servant icelui corps de membres de commodités et d'une galerie joints ensemble. En l'une des faces est la galerie du côté du jardin, en l'autre sont les commodités du côté de la cour. Le portail qui est au milieu de ce corps est garni de colonnes fort enrichies de certains marbres et jaspes. Tout ce qui est bâti est fait de bonne matière de pierre de taille, avec bonne ordonnance et symétrie, or d'autant qu'il n'y a élévation que d'un corps, je ne vous en déclarerai point davantage et aussi que les élévations et commodités se pourront changer. Tant y a que par le plan et élévation vous pourrez connaître ce qui y est.

f. 5

Saint-Maur[-des-Fossés].

Ce lieu est situé à deux lieues de Paris, joignant la rivière de Marne, prochain lequel est un bourg avec une abbaye que feu Monsieur le cardinal du Bellay, en étant abbé, rédigea en chanoinerie et commença à y bâtir, et fit faire un corps de logis avec la cour seulement. Ce lieu appartient maintenant à la reine mère du roi, laquelle l'a fort augmenté, comme apparaît par les dessins des plans et élévations, le bâtiment, étant parfait, aura une cour carrée ayant quatre corps de logis aux quatre côtés et aux quatre angles, par le dehors quatre grands pavillons, le tout garni, tant les corps que les pavillons, de membres nécessaires pour accommoder un grand lieu. Par le dehors de l'édifice de chacun corps, et entre les pavillons, y a trois étages d'arcs et à chacun étage, y a neuf arcs servant de décoration et de donner jour aux galeries étant à chacun étage pour aller de pavillon à autre et aussi, pour entrer d'icelles allées aux membres étant ès corps des bâtiments, pareillement pour avoir par iceux arcs, au travers des allées, clarté aux membres desdits corps par le moyen des croisées y compris, ce qui s'appelle communément un second jour. Sur le troisième ordre d'iceux arcs, qui fait le troisième étage, est un riche entablement garni de son ordre, sur lequel est assis un frontispice qui est bien un ordre et manière antique, et éclatant à nous qui n'en avons point fait en notre France de si grand. Il y a seulement un côté ainsi parfait par le dehors, mais la délibération de la reine est de faire continuer cet ordre. J'ai vu le modèle qui en a été fait par son commandement, auquel sont contenus non seulement les bâtiments mais aussi tout l'ordre, tant des jardins que des autres choses qu'elle entend et veut être suivi. Ce que j'ai dessiné comme je le vous présente. Pour le regard du dedans, je vous en ai fait un dessin d'élévation, suivant et ainsi que le feu cardinal l'avait fait élever. Du depuis la reine a élevé sur icelui corps un étage et veut que cela se continue ès autres, ce que j'ai laissé à dessiner, attendant la perfection.

Chenonceau.

Ce bâtiment est situé au pays de Touraine, sur un pont, qui est sur la rivière de Cherff [Cher], même sur l'un des bouts d'icelui, et il n'est qu'une masse, sans cour, couvert toutefois de diverses séparations de pavillons. La reine mère du roi, trouvant la situation du lieu fort à son gré, l'acheta et l'a depuis amplifié de certains bâtiments avec délibération de le faire poursuivre selon le dessin que je vous en ai figuré par un plan. Or, ce lieu est fort bien bâti car d'une terrasse qui est sur le devant, on entre dans le logis à une allée faisant séparation du corps du bâtiment en deux dont chacun côté est bien et suffisamment fourni de membres nécessaires pour un tel lieu, et d'icelle allée l'on vient au pont. Plusieurs, voyant la manière de

ce bâtiment, comme il a été là-dessus pratiqué, s'en sont ébahis, connaissant le lieu donner un tel contentement. Il est outre plus accommodé de jardins, avec un parc de belle grandeur, garni d'allées de plusieurs sortes. À main dextre de l'entrée, y a une fontaine dedans un roc, de plusieurs gettons d'eau, et à l'entour d'icelui, une cuve de quelque trois toises de diamètre, toujours pleine d'eau. À l'entour d'icelle cuve, une allée à fleur de terre en manière de terrasse et plus haut, une autre terrasse, tout à l'entour de huit à dix pieds de haut, couverte de treilles, soutenue et fermée d'un mur enrichi de niches, colonnes, figures et sièges. Il y a deux jardins en ce lieu, l'un delà le pont, lequel est fort grand, l'autre plus petit, est deçà la rivière à main gauche en entrant

[f. 5v^o]

au bâtiment, au centre et milieu duquel jardin est un petit caillou d'un demi pied, ou environ, avec un trou de pouce et demi de diamètre, et fermé d'une cheville de bois laquelle ôtée, il sort un jet d'eau de la hauteur de trois toises de haut, qui est une belle et plaisante invention. Ce lieu est accompagné d'une forêt assez grande, laquelle va dudit lieu de Chenonceau jusques auprès d'Amboise qui est à trois lieues dudit Chenonceau et joignant un des côtés du parc, y a un pré grand et beau. Vous pourrez voir le surplus par les plans et élévations que vous en ai dessinés.

Chantilly.

Ce lieu est situé aux confins de la France, à dix lieues de Paris, ville capitale, à une lieue de la ville de Senlis. Le bâtiment consiste en deux places : la première est une cour en laquelle sont quelques bâtiments ordonnés pour les offices, la seconde est une autre cour étant comme triangulaire et est élevée plus haute que la première de quelque neuf ou dix pieds et faut monter de la première pour venir à la seconde. Entour laquelle, de tous côtés, est le bâtiment seigneurial, fait de bonne matière et bien bâti. Icelui bâtiment et cour sont fondés sur un rocher dans lequel y a caves à deux étages, sentant plutôt pour l'ordonnance un labyrinthe qu'une cave, tant y a d'allées les unes aux autres et toutes voûtées. Pour le regard de l'ordonnance du bâtiment seigneurial, il ne tient parfaitement de l'art antique ne moderne, mais des deux mêlés ensemble. Les faces en sont belles et riches, comme verrez par les dessins qu'en ai fait expressément. En la cour première est l'entrée du logis. Les faces des bâtiments, étant en icelle tant dans la cour que dehors, suivent l'art antique, bien conduits et accoutrés. Ces deux cours avec leurs bâtiments sont fermés d'une grande eau en manière d'étang dont entre icelles y a séparation comme d'un fossé, par laquelle séparation ladite eau passe au travers. Au-dessus, y a un pont pour aller et venir d'une des cours à l'autre. Joignant le grand corps de logis, y a une terrasse pratiquée d'un bout du parc, à laquelle on va de la cour du logis seigneurial par le moyen d'un pont étant sur l'eau, lequel fait séparation du logis seigneurial et de la terrasse, et d'icelle on vient au parc par-dessus un arc sur lequel est pratiqué un passage couvert, et entre icelle terrasse et parc est pareillement pratiqué par bas un passage en manière de fossé qui sert pour le présent de chemin et voie commune, et toutefois fermé des deux côtés de bonnes murailles pour soutenir les terreaux tant du côté du parc que de la terrasse. Ce lieu est accompagné d'un grand jardin à l'un des côtés duquel est une galerie à arceaux élevée un peu plus haut que le rez du jardin. D'un côté d'icelui jardin, est la basse-cour en laquelle sont plusieurs bâtiments ordonnés pour écuries. Outre le grand jardin, et prochain icelui, en y a un autre, non pas de telle grandeur. Iceux jardins sont environnés de places, èsquelles aucunes sont bois, près, taillis, ceris<er>aies, forts d'arbres et autres commodités. Aucunes d'icelles places sont fermées par canaux, les autres non, et en ces places est la héronnière. Le parc est fort grand, à l'entrée duquel, à savoir du côté du château, est une eau qui donne un grand plaisir. Ce lieu est fermé du côté de Paris, de la forêt de Senlis dans laquelle y a une voûte pour aller du lieu au grand chemin de Paris. En somme, ce lieu est tenu pour une des plus belles places de France.

Anet.

Ce lieu est assez reconnu pour une des belles places de France. Il est au pays du Perche en Normandie, comme au milieu de quatre villes, à savoir Dreux, Eveux [Évreux], Montfort [Montfort-l'Amaury] et Meulan. Joignant et prochain ce lieu est une petite rivière, dite Dure [Eure]. Le bâtiment est assis en une plaine et est accommodé de tout ce que besoin est pour rendre un lieu parfait, tant d'un parc, bois, canaux que de tout ce qui est nécessaire. Feu Madame la duchesse de Valentinois l'a fort enrichi de bâtiments et d'autres beautés, comme verrez par les plan et élévations. La principale cour est fermée de corps de logis en tous côtés, dont à main dextre de l'entrée est une chapelle ronde avec son dôme dessus, bien accoutrée et digne d'être vue pour la bonne ordonnance dont elle est faite. Aux côtés de la cour principale, et outre les corps de logis à dextre et à senestre par le dehors, sont deux cours, une de chacun côté, fermées partie de bâtiments, partie de murailles. À la cour senestre, y a une fontaine de belle ordonnance, de laquelle je vous ai voulu faire dessin. Derrière le logis seigneurial, y a une terrasse à la hauteur du rez de terre de la cour principale de laquelle terrasse l'on contemple le jardin qui donne beauté d'être vu sur icelle. D'icelle terrasse, l'on descend au jardin et au-dessous d'icelle, y a une galerie voûtée. Le jardin est de bonne grandeur et richement accoutré de galeries à l'environ dont les trois côtés sont tant en arcs qu'en ouvertures carrées, le tout rustique qui donne au jardin un merveilleux éclat à la vue. Le jardin est garni de deux fontaines bien prises et assises, à cause qu'il est plus large que profond. Derrière icelui, sont deux grandes places servantes comme de parc, séparées d'ensemble toutefois, le tout clos. Icelles places sont remplies comme par parquets, les unes de près, les autres de taillis, autres de bois, de garennes, d'arbres fruitiers, viviers et iceux parquets sont séparés par allées et entre chacune allée et parquet, en une partie, sont canaux. La héronnière est comprise en ces places. Aussi l'orangerie, en laquelle est un bâtiment bien plaisant, les volières à oiseaux aussi un bâtiment joignant le jardin, auquel est pratiqué une salle fermée d'une cave, en ordre d'une demie circonférence. En somme, tout ce qu'on désirerait pour rendre un lieu parfait est là sur le derrière, et hors d'icelle place est un Hôtel-Dieu, avec un logis bien bâti, et prochain icelui, passe ladite rivière de Dure [Eure]. Joignant le bâtiment sur le devant, y a une assez belle grande place de laquelle l'on va au bourg. Depuis quelque temps, a été fait à main senestre, hors la clôture des bâtiments et jardins, une chapelle. Moi y étant, me fut dit qu'elle avait été faite pour mettre la sépulture de feu Madame la duchesse dont ayant recouvert l'ordonnance d'icelle sépulture, je la vous ai voulu mettre en dessin.

Écouen.

Ce lieu est assis en France, à cinq lieues de Paris, à trois lieues de Saint-Denis et entre Saint-Denis et Luzarches qui est à sept lieues de Paris, et tous ces lieux font une ligne droite partant du centre de Paris. La maison est bâtie sus une tertre, ayant sa vue et beau regard sur le val tirant audit Luzarches. De l'autre côté, vers Paris, est une montagne couverte de haute futaie qui empêche en partie la beauté du val devers Paris. Ce bâtiment consiste en quatre grands corps de logis, la cour au milieu, ayant fossés sur trois côtés, une terrasse sur l'autre, laquelle découvre vers le bourg. Au pied d'icelle, est un jeu de paume avec deux petits corps de logis aux deux bouts d'i-

[f. 6v^o]

celui. Au pied du bâtiment et de la terrasse d'un côté, est un jardin, lequel, au temps que je fus voir le lieu pour en prendre les dessins, n'était encore parachevé. Entre le bâtiment par le dehors et le fossé, y a les trois terrasses de trois à quatre toises de large qui circuissent le bâtiment. Icelles terrasses se viennent rendre à la grande ci-dessus dite, lesquelles sont pavées bien richement, ayant perapel [parapet] de trois pieds de haut régnaent entour icelles et le fossé,

ce perapel [parapet] servant d'appui, quand on regarde des terrasses dans le fossé. La cour est si richement pavée qu'il ne s'en trouve point qui la seconde. Des quatre corps de logis circonscrivant la cour, les trois servent à commodités de salles, chambres et autres membres, le quatrième corps étant une galerie. Les faces, tant de la cour que du dehors, sont richement faites, comme apparaît par les élévations que vous en ai dessinées. À l'une des faces d'un des corps dans la cour, y a deux niches, lesquelles sont deux figures de captifs de marbre blanc, un peu plus grand que le naturel, de la main de feu Michel-Ange, estimées des meilleures besognes de France pour le regard de l'œuvre, et non sans cause. Feu Monsieur le connétable fait bâtir ce lieu ; maintenant madame, veuve du lui, y fait sa demeure.

Dampierre.

Ce bâtiment est assis en un vallon, circuit de montagnes et bois taillis, et est le pays d'environ fort couvert. Ses prochaines villes sont Chevreuse à une lieue vers soleil levant, Montfort-l'Amaury à trois lieues, Dourdan à quatre lieues au soleil de midi, Poissy à six lieues, Villepreux à trois lieues vers le septentrion. La prochaine rivière est Seine à cinq lieues loin. En ce lieu, n'y a point de vignes, sinon terres labourables passablement, toutefois une partie inutile et faute d'évaluer. Ce lieu fut premièrement bâti par un trésorier et depuis a appartenu à feu Monsieur le cardinal de Lorraine, lequel l'a amplifié de quelques commodités. À voir ce lieu de loin, il n'est pas de grand monstre, encore qu'il soit assez bien accommodé de ce qu'est besoin à un bon lieu. Il n'est couvert que de tuile, tant y a qu'il est garni de fossés à l'environ et y a un fort beau jardin, une grande basse-cour enrichie de ses bâtiments nécessaires. Devant le logis, y a un grand étang dont la chaussée d'icelui fait le chemin large et beau entre ledit étang et le logis. La cour dans le logis principal est petite, toutefois avant qu'entrer audit logis, on trouve une avant-cour qui donne quelque contentement. Le bâtiment est assez bien accommodé de ses membres, mais entre autres, y a des étuves et baignoires pratiquées, tant à une des tours du coin qu'à une petite place prochaine, fort bien accoutrés : principalement l'étuve est de trois niches avec quelques colonnes, la voûte dessus. D'autant que je l'ai trouvée de bonne grâce, je la vous ai dessinée. Dessous le logis, sont les offices bien bâties. En ce lieu, y a quelques jardins à fruits, avec un parc qui n'est pas de grande étendue, comme vous pouvez voir par la mesure du plan. Ledit sieur cardinal a fait peindre dans la salle, et à quelques membres, des histoires par maîtres excellents. Le reste, connaîtrez assez du lieu par les plans et élévations.

Challuau.

Ce bâtiment est assis au pays de Gâtinais, entre Fontainebleau, Montereau et Nemours dont icelui fait comme un centre, ayant Fontainebleau pour occident, Montereau pour le septentrion et Nemours pour le midi. Ce bâtiment n'est qu'un corps, ayant quatre pavillons aux quatre coins. À l'en-

f. 7
trée est un perron à trois pans. Au-dessus est une chapelle couverte, le dôme dessus. D'icelui perron, on va à un grand escalier pour aller du premier étage au second. Chacun d'iceux est garni sur le derrière d'une salle, chambre, avec garde-robes, montées et privés. Sur le devant, aux deux côtés de l'escalier, et joignant icelui, sont deux étroites allées par lesquelles l'on va à une allée qui a jour des deux bouts, laquelle fait séparation entre la salle et la chambre. Joignant icelle, et entre les membres qui sont sur le devant qui sont, à savoir, à main dextre et senestre, deux chambres, deux garde-robes, montées et privés de chacun côté. Cet édifice est bâti de pierre et brique. La couverture d'icelui est une terrasse de pierre de liais, suivant à peu près l'ordre de Saint-Germain-en-Laye et La Muette. Joignant icelui par le côté dextre en entrant est un jardin au pied duquel est un canal duquel on pourrait faire de belles choses.

L'autre côté opposite du jardin, dont le bâtiment est entre deux, est une montagne où sont bois de haute futaie, et d'icelle montagne se peut faire un pont duquel on irait du bâtiment au bois, tant la montagne est près du logis. Le roi François premier fit bâtir cet édifice en ce lieu à cause qu'audit bois prochain, y avait grande quantité de cerfs. Ce lieu de présent appartient à Madame d'Estampes et s'en va fort ruinant, à faute d'être habité. Vous verrez le plan et élévations qui vous feront plus certain du lieu.

Beauregard.

Ce bâtiment est à un particulier, assis à trois lieues ou environ de Blois du côté du midi, en commune assiette. L'édifice n'en est pas grand, mais il est mignard et autant bien accommodé qu'il est possible, pour ce qu'il contient. Le principal corps du bâtiment est un pavillon, au premier étage duquel y a salle, chambre, garde-robe. Prochain et joignant ce corps est un escalier par lequel on va à une galerie, tant au premier que second étage que pareillement aux étages du pavillon, et d'icelle galerie à quelques membres fort bien et aisément accommodés. Il y a en la cour autres bâtiments faits de plus long temps. Les vues et croisées du pavillon ont leur regard sur la cour et jardin, la galerie dans la cour ; l'autre partie des vues, à savoir du deuxième étage, sur vignes. Tout ainsi que le bâtiment est plaisant et joli, aussi est pareillement le jardin, de sorte que le seigneur, qui était Monsieur du Thier, ainsi que j'ai entendu, était curieux rendre ce lieu avec contentement et même que sur le derrière de la galerie, qui n'a son regard que sur des vignes, encore y a-il plaisir par le moyen des allées y pratiquées, répondantes à une grande et large qui est entre les vignes et le corps de la galerie. De la basse-cour, on va à un parc assez grand et beau. Il y a pareillement quelques jardins fruitiers, comme vous connaîtrez par le plan que je vous en ai dessiné, avec les montées, de la plupart de tout le lieu, tant du côté des vignes que du côté opposite, et par icelles élévations, pourrez juger tant de l'édifice que de tout le contenu.

Bury.

Ce bâtiment est assis à deux lieues de Blois, assez prochain de la rivière de Loire du côté de septentrion. Il est élevé et de grand monstre. D'un côté, il découvre un vallon devers le bourg, qui va vers la rivière où est une fort belle vue. L'autre côté s'étend en haut sur la plaine. En ce lieu, y a deux cours, celle du sieur et la basse. Celle du sieur a vingt-cinq

[f. 7v^o]

toises en carré, entour laquelle, et aux quatre côtés, sont quatre corps de logis. Aux quatre angles d'iceux, par le dehors, sont quatre tours d'assez belle monstre. D'icelle cour du sieur, on passe outre le bâtiment de la face pour descendre par un escalier au jardin, lequel n'est pas fort grand, toutefois fort beau et bien entretenu, et découvre le val ci-dessus dit, au milieu duquel est une fontaine élevée. Joignant ce jardin, et à côté d'icelui, y a un second jardin qui, pareillement, a son regard sur le val et répond derrière la basse-cour. Les quatre corps de logis fermant la cour du sieur sont accommodés, à savoir le corps faisant séparation d'entre la cour du sieur et le jardin, de salles, chambres, garde-robes, ayant leur regard l'un sur le jardin, l'autre sur la cour. Des deux autres corps, à dextre et senestre, celui à dextre en entrant au premier et second étage sont galeries à croisées de la longueur de la cour ; le corps à senestre, au premier étage, est dédié à offices, au-dessus chambres, garde-robes. L'autre corps qui fait la face de l'entrée n'a qu'un étage et est par dedans la cour, une galerie à arcs et voûtée, et dessus une terrasse ayant vu sur la cour et sur la plaine. La basse-cour est fermée, la plus grande partie d'étables, granges, pressoirs et autres lieux nécessaires pour une basse-cour. Feu Monsieur d'Alluye le fit bâtir. Le demeurant, pourrez voir par le plan et montées ci-dessinées.